

➤ TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE (DE TISF)



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Le diplôme d'Etat Technicien de l'intervention Sociale et Familiale est un diplôme de niveau 4.

Durée de la formation :

- 24 mois

Contenu :

- La formation se répartit en 6 domaines (DF) :
 - > **DF1** : Conduite du projet d'aide à la personne.
 - > **DF2** : Communication professionnelle et travail en réseau.
 - > **DF3** : Réalisation des actes de la vie quotidienne.
 - > **DF4** : Transmission des savoirs techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne.
 - > **DF5** : Contribution au développement de la dynamique familiale.
 - > **DF6** : Accompagnement social vers l'insertion.

Modalité pédagogique :

- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

- Pour l'obtention du DE, chaque domaine de certification doit être validé par une note d'au moins 10/20.

Pré-requis :

- Avoir réussi les sélections.

LE METIER

Le technicien de l'intervention sociale et familiale a un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale.

Le TISF conduit des actions individuelles ou collectives dans un cadre pluriprofessionnel et de partenariat. Il est garant du respect des droits fondamentaux des usagers et se doit d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique de l'intervention sociale et des missions confiées.

OBJECTIFS

Les participants seront capables de :


- Effectuer des interventions préventives, éducatives et réparatrices visant à favoriser l'autonomie et l'intégration des personnes dans leur environnement.
- Maîtriser les techniques d'activités en lien avec la vie quotidienne.
- Aider les personnes et les familles à la gestion de la vie quotidienne.
- Soutenir la fonction parentale.
- Prévenir les risques de maltraitance et favoriser les situations de bientraitance.
- Réussir les certifications.
- S'insérer professionnellement.


PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS


Les principaux employeurs sont les associations d'aide à domicile. Les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance, maison parentale, maison d'enfants, service d'accompagnement à la vie sociale...). Le DE est aussi une passerelle vers la formation de Moniteur Educateur pour ceux qui le souhaitent, en bénéficiant de dispense de 2 des 4 domaines de formation.

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**
jeunes de moins de 29 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

 **DÉFINITION**
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	âge < 18 ans	18 ans < âge > 21 ans	âge > 21 ans
1ère année	25 %	41 %	53 %
2ème année	37 %	49 %	61 %
3ème année	53 %	65 %	78 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand. Voir sur notre site internet.

ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

MODALITES D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (date et délais chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT (PRÉ-REQUIS)

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com